Image not found or type unknown

Accord avec mon ex-patron

Par **narebo**, le **04/05/2009** à **17:42**

Bonjour,
J'ai commencé une procedure contre mon ex-patron devant Prud'hommes pour travail dissmulé.Maintenant il me propose une somme pour que j'arrete la procedure.Si j'accepte ,comment on doit realiser cet accord?Par un avocat ou notaire?
Merci en avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés